

Commune de Saint-Jean-du-Doigt

" Le Bourg "

Section A n° 1503 à 1512

Lotissement communal

PLAN DE BORNAGE

(Lot A et 1 à 9)

Echelle : 1/250e

NOTA : Le nivelllement est rattaché au Nivellement Général de la France
Les coordonnées sont rapportées au système RGF 93 CC48

LEGENDE

- Perimetre du lotissement
- Limite de Lot
- Bonne O.G.E.
- Bonne ancienne
- Piquet
- Surface privée des lots
- Zone constructible
- Surface privée des lots
Entrepôt industriel pour
les lots réservés
- Accès indicatif
- Orienteur du sens de l'alignement du cours principal de la construction
- Voie à créer en enrobé
- Voie à créer en enrobé Goudron
- Accotement enherbé
- Cotation pérимétrique
- Cotation lot
- Cotation borne
- Note
- Déserte par les réseaux
- Chaque lot disposera d'un branchement d'eau potable, d'eaux pluviales, eaux usées, électrique et téléphonique en attente en limite du lot (S'assurer de la localisation des équipements).
- La position des branchements est définie d'après le plan des travaux (Projet) établi par la société A&T ouest. Ce positionnement est approximatif (non contractuel), il peut être modifié en fonction des impératifs des travaux.
- Il est impératif de s'appuyer sur le nivelllement fourni par le Géomètre suite au bornage des lots.

Plan selon Permis d'aménager
N° PA 029 251 23 00001
Délivré le 31 octobre 2023

AMENAGEMENTS TERRITOIRES



GÉOMÈTRE - EXPERT
Parc du Bourg - Rue Goudron, 56110
St Martin des Champs
tél. 02 96 69 97 80 - fax 02 98 83 07 21
e-mail : info@aketon.com
Reproduction réservée

